

# Les Douanes belges et luxembourgeoises signent un accord relatif au déploiement d'un scanner pour camions

Par Francis Adyns, Florence Angelici  
Publié le 29/03/2017

## **Les ministres des Finances belges et luxembourgeois signent aujourd'hui ensemble avec les dirigeants des douanes un accord de collaboration qui règle le déploiement d'un scanner à camion luxembourgeois sur le territoire belge.**

Les services de douane belge pourront désormais recourir aussi à ce scanner à camion mobile luxembourgeois issu de la dernière technologie pour leurs contrôles.

La Douane belge possède 3 scanners tunnel fixes, 4 scanners à bagage fixes, 3 scanvans, 2 backscatters et 3 scanners à containers mobiles dont un est basé en Wallonie. Ces appareils sont situés à des endroits stratégiques du pays. La douane place ces scanners à véhicules à différents endroits :

- Sur les routes (parking) ; dans le cadre d'actions nationales et internationales avec les brigades mobiles des douanes et les services de police
- Les postes d'inspection frontaliers en tant que back up des scanners fixes lors de pannes entretiens et upgrade.
- Les terminaux à container
- ...

Les contrôles effectués sur le territoire wallon, proche du Luxembourg, de la France et de l'Allemagne, nécessitent plus d'un scanner à camion afin d'être réellement efficaces. En outre, la douane joue un rôle important dans la lutte accrue contre le terrorisme et est aux prises avec la limitation générale des moyens humains et financiers. Tout cela a conduit à une coopération transfrontalière de grande envergure dans le domaine des douanes et de l'utilisation commune d'équipements de scanner onéreux. L'utilisation de scanner luxembourgeois sur le territoire belge en est une parfaite illustration

Les scanners ont permis, en 2015 et de récupérer 18,7 millions d'euro et, 8,5 millions d'euro en 2016, de droits éludés (droits de douane, accises, TVA, etc). De plus, en 2015 et 2016, de grandes quantités de drogues (en 2015, 23,6 tonnes et 31,4 tonnes en 2016), de cigarettes (2015: 274,3 millions de pièces et en 2016 97,3 millions de pièces) et de contrefaçon ont été saisies. Ces produits illégaux sont des sources de financement connues pour les organisations criminelles et terroristes. A cela s'ajoute l'effet dissuasif, qui n'est pas mesurable en argent, et qui permet de garantir la santé et la sécurité de chacun.

Enfin, cet appareil de haute technologie, utilisé par des douaniers spécialement formés, va augmenter de façon significative l'efficacité de ces contrôles sans retarder les opérateurs économiques.

### **SPF Finances**

North Galaxy  
Boulevard du Roi Albert II 33/70  
1030 Bruxelles  
+32 2 572 57 57  
<http://finances.belgium.be>

### **Contacts**

[Francis Adyns](mailto:francis.adyns@minfin.fed.be) <francis.adyns@minfin.fed.be>

### **Porte-parole (NL) SPF Finances**

Boulevard du Roi Albert II 3310, 1030 Brussels, Belgium  
+32 257 622 44  
+32 470 76 22 44

[Florence Angelici](mailto:florence.angelici@minfin.fed.be) <florence.angelici@minfin.fed.be>

### **Porte-parole (FR) SPF Finances**

Boulevard du Roi Albert II 33, 1030 Brussels+32 257 757 28  
+32 470 775 728